

DOSSIER DE PRESSE

MOI(S) SANS TABOU 2022

MOI(S)
SANS
TABOU

Contact Presse

Isciane WÖHREL

iwohrel@ch-tourcoing.fr

03 20 69 49 67 - 06 63 89 25 18



“HAUT ET FORT”

SANTÉ SEXUELLE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE, DONNONS LES MÊMES CHANCES À TOUS!

Du 15 mai au 15 juin, le Moi(s) Sans Tabou revient dans les Hauts-de-France pour sa deuxième édition.

Une bonne santé sexuelle est un élément essentiel de la qualité de vie. Pendant un mois, de multiples actions seront proposées pour promouvoir la santé sexuelle sous tous ses aspects.

Véritable coup de projecteur sur les enjeux régionaux en matière de santé sexuelle et sur les dynamiques locales, le Moi(s) Sans Tabou vise à bousculer les idées reçues, favoriser la prise de parole autour des questions liées à la sexualité, informer sur les outils de la prévention combinée et faire connaître les ressources en santé sexuelle de la région.

Des actions destinées à sensibiliser les publics aux questions liées à la santé sexuelle, à la lutte contre les LGBTphobies et la sérophobie se dérouleront sur l'ensemble des départements de la région grâce à la mobilisation des acteurs de la santé sexuelle mais aussi de ceux qui interviennent auprès des publics vulnérables.

[Sexualités, inégalités de santé, discriminations : un mois pour en parler “Haut et Fort”]

Des tables rondes dédiées aux publics les plus vulnérables aux discriminations sont organisées à l'occasion de la journée régionale santé sexuelle, elles permettront aux acteurs de se rencontrer, de s'enrichir et de s'outiller grâce aux partages d'expériences et d'expertises. Une attention particulière sera portée à la parole des publics concernés ou celles de leurs représentants afin d'apporter des réponses en adéquation avec leurs besoins.

Conçu par le COREVIH Hauts-de-France, soutenu par l'Agence Régionale de santé et la Région Hauts-de-France, le Moi(s) Sans Tabou s'inscrit dans le cadre de la semaine nationale santé sexuelle instaurée par la nouvelle Feuille de route santé sexuelle 2021-2024 et la dynamique régionale “Objectif 2030 : Hauts-de-France sans nouvelle contamination”.

La lutte contre les discriminations et la sérophobie sera au cœur de cette édition 2022. En effet, qu'elles portent sur l'âge, le sexe, l'origine, le statut social, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le statut sérologique ou encore la situation de handicap, les expériences de discriminations conduisent à des inégalités de traitement avec des répercussions importantes et durables sur les comportements en santé et l'état de santé des personnes qui en sont victimes. **Agir pour la promotion de la santé sexuelle, c'est aussi agir contre les discriminations.**

Ainsi, les événements culturels et festifs organisés à l'occasion du 17 mai, journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et des Marches des fiertés, seront relayés.

- Des affiches et des flyers d'information diffusés à grande échelle
- Une campagne de communication ciblée sur les réseaux sociaux
- 50 000 préservatifs mis à disposition dans diverses structures de la région
- Deuxième campagne d'envois d'autotests VIH à domicile
- Des actions hors les murs à destination du grand public et des publics vulnérables
- Une journée régionale santé sexuelle, le 13 juin à Lille

SOMMAIRE

PAGE 3

Les objectifs du Moi(s) Sans Tabou

PAGE 4

La lutte contre les discriminations et la sérophobie,
au coeur de l'édition 2022

PAGE 8

Santé Sexuelle dans les Hauts-de-France :
donnons les mêmes chances à tous ! Un mois pour en parler et sensibiliser

PAGE 13

Objectif 2030 en Hauts-de-France : une dynamique collective au service
de l'objectif zéro nouvelle contamination

LES OBJECTIFS DU MOI(S) SANS TABOU

1

Mobiliser les professionnels et les collectivités aux enjeux de la santé sexuelle

2

Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité

3

Former les professionnels aux questions liées à la santé sexuelle

4

Rassembler les acteurs sur les territoires, les professionnels et les usagers de la santé sexuelle

5

Sensibiliser/Informer les différents publics

6

Contribuer au développement du travail en réseau sur les territoires

**MOI(S)
SANS
TABOU**

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA SÉROPHOBIE, FIL ROUGE DE L'ÉDITION 2022 DU MOI(S) SANS TABOU

La lutte contre les discriminations et la sérophobie sera au cœur de cette édition 2022 puisque c'est la thématique retenue au niveau national pour la semaine nationale de santé sexuelle lancée par la nouvelle feuille de route santé sexuelle 2021-2024 **qui se déroulera du 30 mai au 05 juin.**

En effet, qu'elles portent sur l'âge, le sexe, l'origine, le statut social, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le statut sérologique ou encore la situation de handicap, les expériences de discriminations conduisent à des inégalités de traitement avec des répercussions importantes et durables sur les comportements en santé et l'état de santé des personnes qui en sont victimes.

Agir pour la promotion de la santé sexuelle, c'est aussi agir contre les discriminations et la réduction des inégalités d'accès aux droits et aux soins, notamment pour les personnes LGBTQI+, les personnes migrantes, les personnes placées sous main de justice ou encore les personnes en situation de handicap.

LES DISCRIMINATIONS : UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE SOUVENT SOUS-ESTIMÉ

L'appartenance à un groupe minorisé au regard de l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'origine, le parcours migratoire ou encore l'état de santé comme notamment le handicap donne, aujourd'hui, encore lieu à de nombreuses discriminations.

Dans le domaine de la santé, la question des discriminations est rarement reconnue comme un enjeu important. Elle peut parfois même apparaître comme incongrue ou éloignée des préoccupations des professionnels. Pourquoi en faire le fil rouge du Moi(s) Sans Tabou ? Pourquoi est-il important de questionner la notion de discrimination dans le champ de la santé sexuelle ?

Réelles ou anticipées, les discriminations conduisent à des inégalités de traitement avec un impact réel sur la santé mentale, physique et sexuelle des personnes qui en sont victimes. Elles constituent un réel facteur d'exclusion des parcours de santé pour les personnes concernées qui ont, de ce fait, moins recours aux structures de prévention et de soins.

L'expression des discriminations revêt des formes variées, plus ou moins explicites. Si la question des refus de soins commence à être bien documentée, les discriminations tout au long du parcours de soins sont parfois moins visibles pouvant aller d'une mauvaise orientation, à une délégitimation des demandes, à l'abaissement des normes de prise en charge, retard aux soins ou encore à l'expression ordinaire de sentiments xénophobes ou anti-LGBT+.

Les discriminations ne peuvent être expliquées que par des pratiques individuelles.

Le système de santé comporte également, dans son fonctionnement, des facteurs de discrimination. **Il paraît important de pouvoir les identifier pour tenter de l'améliorer et ainsi faire vivre les notions d'égalité et de droit à la santé.**



**QUELQUES
DONNÉES
SUR LES
DISCRIMINATIONS**

**MOI(S)
SANS
TABOU**

LES PERSONNES LGBT+

Malgré les avancées importantes en termes de reconnaissance des droits ces dernières décennies, les attitudes discriminantes à l'encontre des personnes LGBT+ restent monnaie courante et elles subissent encore les préjugés d'une partie du corps médical.

18% DES PERSONNES LGBT+ ET 36% POUR LES PERSONNES TRANS FRANÇAISES DÉCLARENT AVOIR SUBI UNE DISCRIMINATION DANS LEUR ACCÈS À LA SANTÉ DANS LES 12 DERNIERS MOIS.

Victimes de préjugés, d'idées reçues mais aussi de la méconnaissance des professionnels de santé, beaucoup se retrouvent à cacher leur orientation sexuelle de peur d'être jugées ou rejetées.

49% des lesbiennes et 40% des homosexuels masculins n'ont jamais parlé de leur orientation sexuelle à leur médecin

Cette absence de communication peut avoir des conséquences car elle ne permet pas de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes LGBT+ en termes de santé sexuelle alors même que les rapports épidémiologiques démontrent, année après année, que les personnes LGBT+ sont plus à risque d'être infectées par des maladies sexuellement transmissibles (VIH, syphilis, hépatites, etc.) et que des recommandations existent pour le dépistage régulier du VIH et des IST ou encore les vaccinations contre l'Hépatite A, B ou le HPV.

LES PERSONNES MIGRANTES PRIMO-ARRIVANTES

Les personnes migrantes font partie des publics les plus exposés au risque de discriminations dans le domaine de la santé.

« LA SANTÉ DES PERSONNES EXILÉES SE MESURE AVANT TOUT À L'ÉGALITÉ ET À LA DIGNITÉ QUI LEUR SONT, OU NON, GARANTIES PAR LE PAYS D'ACCUEIL » Didier Fassin, Président du COMEDE

L'état de santé de ces personnes est influencé à la fois par l'épidémiologie de leur pays d'origine, les motifs pour lesquels elles l'ont fui, le parcours d'exil mais surtout leur situation et leurs conditions de vie à leur arrivée en France.

"La santé des exilés, qu'ils soient immigrés, réfugiés, demandeurs d'asile ou étrangers en situation irrégulière, est généralement meilleure, à leur arrivée, que celle des nationaux des pays dits d'accueil, mais elle se dégrade rapidement dans ces derniers, résultante non seulement des difficultés d'accès aux soins, mais aussi et surtout du traitement qui leur est fait par la société d'accueil".

En matière de santé sexuelle, les personnes migrantes cumulent les facteurs de vulnérabilités qui les exposent davantage aux risques vis-à-vis des maladies infectieuses et des violences sexuelles notamment.

ENTRE 35% ET 49% DES PERSONNES MIGRANTES ORIGINAIRES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE VIVANT AVEC LE VIH EN FRANCE ONT ÉTÉ INFECTÉES APRÈS LEUR ARRIVÉE EN FRANCE

La précarité est un facteur de risque important. Les personnes migrantes, et en particulier les femmes, sont confrontées à de multiples formes d'insécurité liées à des situations sexuelles à risque et au VIH : la sexualité des femmes peut, par exemple, devenir transactionnelle pour obtenir un logement, les viols sont fréquents lorsqu'elles sont à la rue ou logées à l'hôtel.

Si l'accès aux soins et à la prévention est mis en difficulté par la méconnaissance de leurs droits, des structures de prévention et de soins, par la complexité des démarches administratives, à quoi s'ajoutent les barrières linguistiques, culturelles et financières, les discriminations au sein même des dispositifs de prévention et de soins sont également en cause et ne doivent pas être oubliées.

LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

PRÈS DE 4700 PERSONNES SONT SUIVIES POUR UNE INFECTION À VIH DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

L'épidémie du VIH a toujours agi comme un révélateur des discriminations, des inégalités et des difficultés d'accès aux droits et à la santé. Regarder et analyser les discriminations qui touchent les publics les plus exposés au risque d'infection permet d'étudier l'impact de celles-ci sur la dynamique de l'épidémie du VIH. Plus les personnes sont discriminées en raison de leur origine, leurs pratiques, leur identité de genre, leur orientation sexuelle ou leur état de santé, plus le risque qu'elles encourrent d'être contaminées augmente.

Malgré des avancées thérapeutiques importantes ces dernières années et l'amélioration de la santé des personnes vivant avec le VIH, celles-ci font toujours l'objet de stigmatisations et de discriminations qui touchent tous les domaines de la vie quotidienne : sphère affective, relationnelle et sexuelle, milieu professionnel, milieu médical...

63 % DES PERSONNES INTERROGÉES DANS UNE ENQUÊTE PUBLIÉE EN NOVEMBRE 2021 CONSIDÈRENT QUE LA SÉROPOSITIVITÉ CONSTITUE UN CRITÈRE IMPORTANT POUR SE LANCER OU NON DANS UNE RELATION SENTIMENTALE.

Après 40 ans de lutte contre le VIH, peur, rejet, discrimination et méconnaissance de cette pathologie et de ses modes de transmission sont autant d'obstacles que rencontrent les personnes vivant avec le VIH quand elles veulent se soigner.

Le rapport « Discriminations » de l'association AIDES, relate ces dénis de droits notamment dans le domaine de la santé. Les conclusions d'un testing mené en 2015 auprès de plus de 400 dentistes en France sont accablantes : un tiers des praticiens ont refusé des soins à un patient en raison de son statut sérologique et 17 % des dentistes ont eu une attitude discriminante : traitement différencié du patient, dernier créneau de rendez-vous, etc.

I = I : INDÉTECTABLE = INTRANSMISSIBLE

Aujourd'hui, une personne séropositive sous traitement avec une charge virale indétectable ne transmet plus le virus : 73% des français l'ignorent.

En région 97% des personnes suivies pour une infection à VIH bénéficient d'un traitement.

Parmi elles, 91% ont une charge virale indétectable.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aujourd'hui, en France, environ 12 millions de personnes sont touchées par une forme de handicap, soit près de 20% de la population. Parmi les cas dénombrés, 80% des handicaps sont dits « invisibles », autrement dit, qui ne se détectent pas au premier regard.

Handicaps moteur, psychique, sensoriel, mental, maladies invalidantes : les formes de handicap sont multiples^[i] et véhiculent avec elles nombre d'idées reçues, stigmates sociétaux, tabous tenaces et représentations tronquées, autant d'entraves à assurer le bon état de santé affective et sexuelle des populations concernées^[iii].

Bien que l'on constate une évolution des mentalités, ainsi que du cadre législatif – la loi du 11 février 2005 réaffirmant le principe de non-discrimination à l'encontre des personnes en situation de handicap – ces populations peinent encore à faire valoir leurs droits et leur autonomie en matière de vie affective et sexuelle.

Aussi les enjeux sont nombreux : développer l'information et l'éducation à la vie affective et sexuelle (en milieu ouvert et au sein des établissements), promouvoir un accompagnement individualisé, inclusif et respectueux des choix, de l'intimité et de l'intégrité des personnes, renforcer la prévention du VIH et des IST (Infections Sexuellement Transmissibles), lutter contre les éventuels abus et violences, optimiser les pratiques professionnelles par des actions de sensibilisation et de formation, encourager la libération de la parole et soutenir les réflexions autour de ces questions.

Là encore, ce n'est qu'en privilégiant une approche globale et coordonnée qui associe les usagers, établissements sociaux et médico-sociaux, professionnels de santé, éducateurs, familles et entourages proches que les personnes en situation de handicap pourront faire porter leurs voix et garantir leur accès à une vie intime et sexuelle comme facteur d'émancipation, d'équilibre et de bien-être.

[i] Définition-Classification des handicaps, CIH et OMS

[iii] L'Ange et la Bête. Représentations de la sexualité des handicaps mentaux par les parents et les éducateurs, Alain Giami, Chantal Humbert, Dominique Laval, éd. CTNERHI, 2001.

LES POINTS FORTS DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU MOI(S) SANS TABOU

SANTÉ SEXUELLE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE : DONNONS LES MÊMES CHANCES À TOUS! UN MOIS POUR EN PARLER ET SENSIBILISER !

Trois leviers d'actions pour lutter contre les discriminations seront activés à l'occasion du Moi(s) Sans Tabou :

- la sensibilisation et la formation des professionnels, à travers des sessions de formation et d'échanges de pratiques, la diffusion d'outils ou encore l'organisation d'une journée régionale dont la programmation portera sur les discriminations dans le champ de la santé sexuelle,
- l'accompagnement des publics discriminés : information sur leurs droits, sur les voies de recours possibles, les ressources régionales en matière de santé sexuelle,
- la communication grand public : la lutte contre les discriminations passe par des actions de visibilité et de sensibilisation du grand public. C'est pourquoi un des axes forts du Moi(s) Sans Tabou sera dédié à des actions de communication et d'information sur ces questions : relai de la campagne nationale Santé Publique France, diffusion à grande échelle de messages contre la sérophobie via des outils print et digitaux.

#1

«HAUT ET FORT” : UNE CAMPAGNE RÉGIONALE DE COMMUNICATION DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le Moi(s) Sans Tabou, c'est une campagne régionale de communication à grande échelle. A l'occasion de cette nouvelle édition, la campagne fait peau neuve : nouveau logo, nouvel univers graphique, nouveaux messages !

*En pratique
Informations, affiches, flyers largement diffusés*

Conçue comme un manifeste, la campagne "Haut et Fort" résonnera dans toute la région Hauts-de-France grâce à la mobilisation de tous les acteurs pour amplifier les messages de communication et les actions de sensibilisation coordonnées par le COREVIH Hauts-de-France.

Elle sera composée d'un panel d'outils de communication : affiches, vidéos, livret d'information rappelant les modes de contamination, les outils de la prévention combinée et les lieux de dépistage, flyers de lutte contre la sérophobie... seront mis à disposition des acteurs.

Ils seront largement diffusés auprès des habitants des Hauts-de-France via les réseaux sociaux, au sein des structures partenaires de diffusion ou encore à l'occasion des différentes Marches des Fiertés prévues à Lille, Arras ou Amiens.

La campagne nationale de communication portée par Santé Publique France sera massivement relayée durant la semaine nationale de santé sexuelle du 30 mai au 05 juin.

Les kits de communication seront téléchargeables sur <https://mois-sans-tabou.fr>

Une campagne à suivre sur les comptes (facebook, twitter youtube et instagram) du COREVIH Hauts-de-France, des partenaires ARS, Région Hauts-de-France et de tous les partenaires de diffusion mobilisés.

LE MOI(S) SANS TABOU SERA L'OCCASION DE :

- Sensibiliser aux discriminations vécues par les usagers dans le domaine de la santé
- S'interroger sur l'impact des représentations, stéréotypes et préjugés dans l'accompagnement et dans la prise en charge
- Réfléchir à des pistes opérationnelles pour outiller les professionnels et ainsi prévenir et lutter contre les discriminations dans leurs pratiques au quotidien

#2 UN MOIS D' ACTIONS DANS TOUTE LA RÉGION!

Les acteurs de la santé sexuelle et ceux intervenant auprès des publics les plus vulnérables se mobilisent pour bousculer les idées reçues, favoriser la prise de parole, informer sur les droits à la santé sexuelle, améliorer les pratiques professionnelles, faire connaître les ressources en région.

LE DÉPISTAGE VIENT À VOUS ! 2° CAMPAGNE D'ENVOI D'AUTOTESTS VIH À DOMICILE

La région est marquée par un retard au diagnostic pour le VIH : près de 30% des découvertes de séropositivité se font à un stade avancé de l'infection.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de dépistage. Le retard au dépistage et à la prise en charge fait peser le risque d'une reprise de l'épidémie du VIH et des IST. Il est important de renforcer les actions de prévention des IST et du VIH, un axe du projet reste donc consacré à la promotion du dépistage du VIH.

3 ans, c'est le délai médian entre infection et diagnostic dans la région.

Pour la deuxième année consécutive, fort du succès de 2021, une campagne d'envoi d'un kit de prévention et de dépistage à domicile sera proposée aux habitants des Hauts-de-France.

Un autotest VIH, des préservatifs et un flyer d'information composeront le kit envoyé gratuitement. La commande se fera via le site Moi(s) sans tabou du COREVIH Hauts-de-France, <https://mois-sans-tabou.fr>, à partir du 30 mai.

D'autres actions visant à promouvoir le dépistage seront menées en région : actions de dépistage par TROD, plages horaires de consultation élargies en CeGIDD, orientation ou proposition systématique de dépistage...

DÉPLOIEMENT DE VIHTEST DANS LES LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Gratuit, sans ordonnance, sans rendez-vous !

Depuis le 01 janvier 2022, toute personne avec une couverture sociale peut se rendre dans un laboratoire d'analyses médicales pour réaliser une sérologie VIH. C'est gratuit, sans ordonnance et sans rendez-vous !

Généralisé par la nouvelle Loi de Santé, le dispositif VIH TEST a fait l'objet d'une expérimentation à Paris et dans les Alpes Maritimes de juillet 2019 à décembre 2020.

Cette offre est apparue complémentaire aux autres dispositifs de dépistage et coût-efficace.

L'Agence Régionale de Santé pilote le déploiement du dispositif en région.

Le COREVIH Hauts-de-France s'est engagé, aux côtés de l'URPS Biologistes, pour accompagner les équipes des laboratoires d'analyses médicales dans la mise en œuvre du dispositif.

Dès le 01 juin, une astreinte régionale téléphonique à destination des biologistes et assurée par des médecins prenant en charge les personnes infectées par le VIH dans la région sera en service. L'objectif : accompagner l'annonce de la séropositivité, recenser les besoins du patient et coordonner une entrée rapide dans le soin au sein d'un des 15 centres de prise en charge que compte la région.

DES ACTIONS ÉVÈNEMENTIELLES RENDUES POSSIBLES PAR LA LEVÉE DES RESTRICTIONS :

15.05

Actions Grand Public

Ciné-Débat, Théâtre participatif...
Partenariats renforcés avec appui sur les dispositifs mobiles de promotion santé sexuelle, stands de prévention et d'information...

Retrouvez le programme détaillé sur notre site dédié à partir du 15 mai.

04.06

Marches des fiertés, Semaine culturelle LGBT, Festival IDAHOT

04 Juin 2022 - Lille
11 Juin 2022 - Arras
11 Juin 2022 - Compiègne

13.06

Journée Régionale Santé Sexuelle

13 Juin 2022 - Lille Grand Palais

#3

OBJECTIF 2030 DANS LES HAUTS-DE-FRANCE : TOUS MOBILISÉS AU SERVICE DE L'OBJECTIF ZÉRO NOUVELLE CONTAMINATION

Le Moi(s) Sans Tabou, dédié à la santé sexuelle, s'inscrit dans la dynamique régionale "Objectif 2030 : Hauts-de-France sans nouvelle contamination".

La mobilisation de tous les acteurs est la clé de réussite pour atteindre les 3 objectifs fixés par l'ONUSIDA, repris dans la stratégie nationale de santé sexuelle :

- 95% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique
- 95% des personnes séropositives, dépistées et suivies reçoivent un traitement
- 95% des personnes bénéficiant d'un traitement ont une charge virale indétectable

Faciliter la mobilisation des acteurs, fédérer les initiatives, accompagner les porteurs de projets, développer une communication adaptée aux réalités et aux enjeux régionaux tels sont les objectifs poursuivis par cette dynamique.



LE COREVIH HAUTS-DE-FRANCE : STRUCTURER LE DIALOGUE ET COORDONNER LES ACTEURS DE LA SANTÉ SEXUELLE

Pour être efficace, la lutte contre les IST et le VIH-SIDA doit être appréhendée de manière transversale et mobiliser l'ensemble des acteurs : institutions, collectivités, associations, professionnels de santé, travailleurs sociaux, chercheurs, usagers et représentants.

Cette mobilisation implique une bonne connaissance et une bonne articulation entre les différentes parties prenantes : c'est ce à quoi veille le COREVIH dont l'une des missions principales est la coordination des acteurs.

Interlocuteur privilégié en région sur les questions liées à la lutte contre le VIH et les IST en appui de l'ARS, le COREVIH, comité de coordination régionale de la lutte contre les IST et le VIH, est une instance de démocratie sanitaire qui structure en région, le dialogue entre tous les acteurs oeuvrant dans les parcours de santé en matière d'IST, dont le VIH et les hépatites virales, et la santé sexuelle.

Composé de représentants de tous les acteurs notamment des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux, des professionnels de santé et de l'action sociale, de la prévention et de la promotion de la santé, ainsi que des représentants des usagers du système de santé, il contribue à la Dynamique et, plus largement à la déclinaison de la Stratégie Régionale de Santé Sexuelle définie par l'ARS, par le biais de ses autres missions que sont l'amélioration des pratiques professionnelles, le recueil et l'analyse des données épidémiologiques et un rôle d'expertise auprès des institutions.

Animation territoriale, diagnostic, formation, mise en lien des acteurs... sont autant de leviers dont dispose le COREVIH pour mener à bien ses missions, améliorer les parcours de santé en matière de VIH et d'IST et inscrire son action dans le cadre stratégique et les objectifs fixés par l'ONUSIDA à l'horizon 2030 pour mettre fin à l'épidémie.



L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE : PILOTE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE SANTÉ SEXUELLE

L'ARS Hauts-de-France mène depuis sa création en 2010 une politique volontariste dans le champ de la promotion d'une vie affective et sexuelle épanouie et respectueuse pour tous. 20 % du budget de prévention de l'ARS Hauts-de-France a été consacré à la santé sexuelle en 2021 soit près de 8M d'€.

**Les actions déployées et soutenues par l'Agence répondent à 5 priorités ;
INFORMER, ÉDUQUER ET FORMER À LA SANTÉ SEXUELLE :**

- **Garantir l'accès du public à l'information et l'orientation sur l'interruption volontaire de grossesse et la contraception ;**
- **Prévenir, dépister et prendre en charge VIH, IST et hépatites ;**
- **Coordonner l'offre régionale et territoriale pour un meilleur accès à la prévention, au dépistage et aux prises en charge en santé sexuelle ;**
- **Améliorer les pratiques d'interventions efficaces, développer les connaissances et l'innovation en santé sexuelle.**

La coordination de l'offre, la prévention, l'information, la formation et l'innovation sont autant d'enjeux pour parvenir à ces objectifs.

L'ARS soutient et finance les acteurs de la santé sexuelle (associations, CeGIDD, CAARUD, COREVIH) pour des interventions adaptées à tous les âges de la vie, depuis la promotion d'une vie affective et sexuelle positive et respectueuse à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH.

La chronicisation de l'infection par le VIH a conduit l'ARS à développer une approche en parcours de santé reposant sur :

- **une approche de prévention diversifiée : promotion du préservatif, traitement préventif (TasP), prophylaxie pré-exposition (PrEP) et traitement post exposition (TPE) ;**
- **la structuration et la coordination des acteurs de la prévention, du dépistage et de la prise en charge du VIH,**
- **la structuration d'une offre médico-sociale via le déploiement de dispositifs tels que les Appartements de coordination thérapeutique (ACT) et les Lits Halte Soins Santé (LHSS).**

L'ARS soutient le développement de la coordination des différents dispositifs sur les territoires (CeGIDD, associations, CPEF, EVARS...) afin d'assurer la continuité des parcours de soins pour les patients.